

**COMPLEMENT DU VOLET PAYSAGE DU PROJET EOLIEN DU CRÊT DES OURS
CARNET DE PHOTOMONTAGES – INCIDENCES ET INCIDENCES CUMULEES DU PARC EOLIEN DU CRÊT DES OURS AVRIL 2025**



**COMMUNES DE PLAIMBOIS-DU-MIROIR, ROSUREUX, BONNETAGE, MONTBELIARDOT
DEPARTEMENT DU DOUBS (25)**

Etude N° A2115-R250523-v1

Maître d'ouvrage : CPENR du Crêt des Ours

Bureau d'études environnement : ECO-STRATEGIE

NOTICE DE LECTURE :

Pour une observation optimale des vues 120°, la distance d'observation parfaite est de 20 cm.

Pour une observation optimale du triptyque 40°, la distance d'observation parfaite est de 60 cm.

Pour rappel les photomontages ont été réalisés en intégrant des éoliennes de type V150 à 200m en bout de pales.



I.1. Incidences (actualisation)

Les deux zones d'influence visuelle (ZIV) du projet du Crêt des Ours ont été actualisées avec le contexte éolien existant en 2025. C'est-à-dire qu'en plus du projet du Crêt des Ours, elles présentent les parcs éoliens existants suivants :

- Le parc des Monts du Lomont, 11 éoliennes ;
- Le parc du Pays de Montbéliard, 5 éoliennes ;
- Le parc de Lomont Est, 5 éoliennes ;
- Le parc du Mont de Villey, 3 éoliennes ;
- Le parc du Lomont Ouest, 5 éoliennes.

Comme précédemment, les deux cartes précisent la localisation des photomontages présentés dans ce carnet. Etablies sur la base d'éoliennes V150, ces ZIV ont été construites pour définir le « nombre d'éoliennes » et la « hauteur d'éoliennes » visibles. Les massifs forestiers ont été pris en compte (inventaire forestier). Notons toutefois que ces données ne permettent pas de prendre en compte les composantes détaillées du paysage (talus, arbres isolés, haies ponctuelles, etc.). En effet, là où la ZIV indique que les éoliennes du projet du Crêt des Ours sont théoriquement visibles, ces composantes peuvent masquer le projet. En revanche, là où la ZIV indique que le projet n'est pas visible, il ne le sera effectivement pas dans la réalité. Ainsi, les zones de visibilité sur le projet sont en réalité réduites. Rappelons aussi que la zone d'influence visuelle du projet éolien couvre l'ensemble des zones où le projet sera visible, même les zones où les éoliennes ne sont pas visibles entièrement. Parfois, seul un bout de pale est perçu.

I.2. Incidences cumulées (actualisation)

I.2.1 Méthode

Une zone d'influence visuelle (ZIV) cumulée du projet éolien du Crêt des ours avec le contexte éolien a également été calculée. Elle est présentée à la suite des deux cartes précédentes.

Elle n'a pas été mise à jour selon le contexte éolien de 2025, qui comprend moins d'éoliennes que précédemment. Elle intègre les visibilitées sur les projets d'un contexte éolien maximisant, dont :

- les parcs construits des Monts du Lomont (11 éoliennes construites) et du Mont de Villey (3 éoliennes construites) ;
- les projets autorisés de repowering du Pays de Montbéliard (5 éoliennes) et du Lomont Ouest (5 éoliennes),
- le projet en instruction de repowering du Lomont Est (5 éoliennes),

Ainsi, sont révélées :

- les zones pour lesquelles aucun motif éolien n'est visible,
- les zones pour lesquelles le projet du Crêt des Ours sera visible en même temps qu'un ou plusieurs autre(s) parc(s) éolien(s) en projet,
- les zones pour lesquels seuls les projets du contexte éolien seront visibles,
- les zones pour lesquelles seul le projet du Crêt sera visible.








I.2.2 Tableau des photomontages des effets cumulés actualisés

Suite à la demande de compléments sur le volet paysage, trois photomontages représentant les effets cumulés ont été mis à jour avec le contexte éolien actualisé en 2025. Ils illustrent les visibilitées cumulées entre le projet du Crêt des Ours et le contexte éolien du territoire.

Les parcs refusés n'ont pas été représentés.

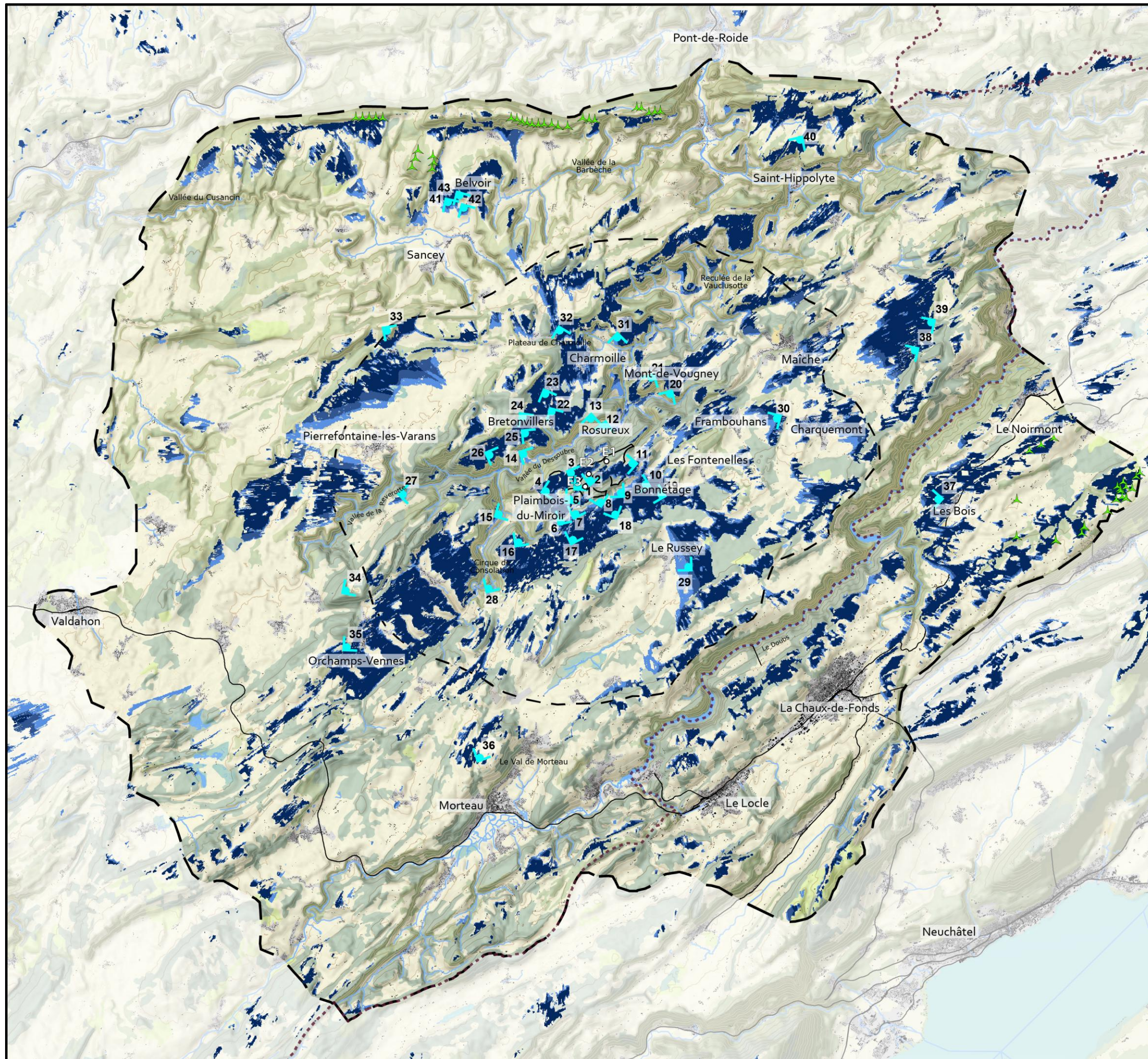
Numéro Carnet	Localisation
34	Table d'orientation Roche Barchey
36	Les Fins, sur la route en direction du Mont Vouillot
39	Table d'orientation Belfays

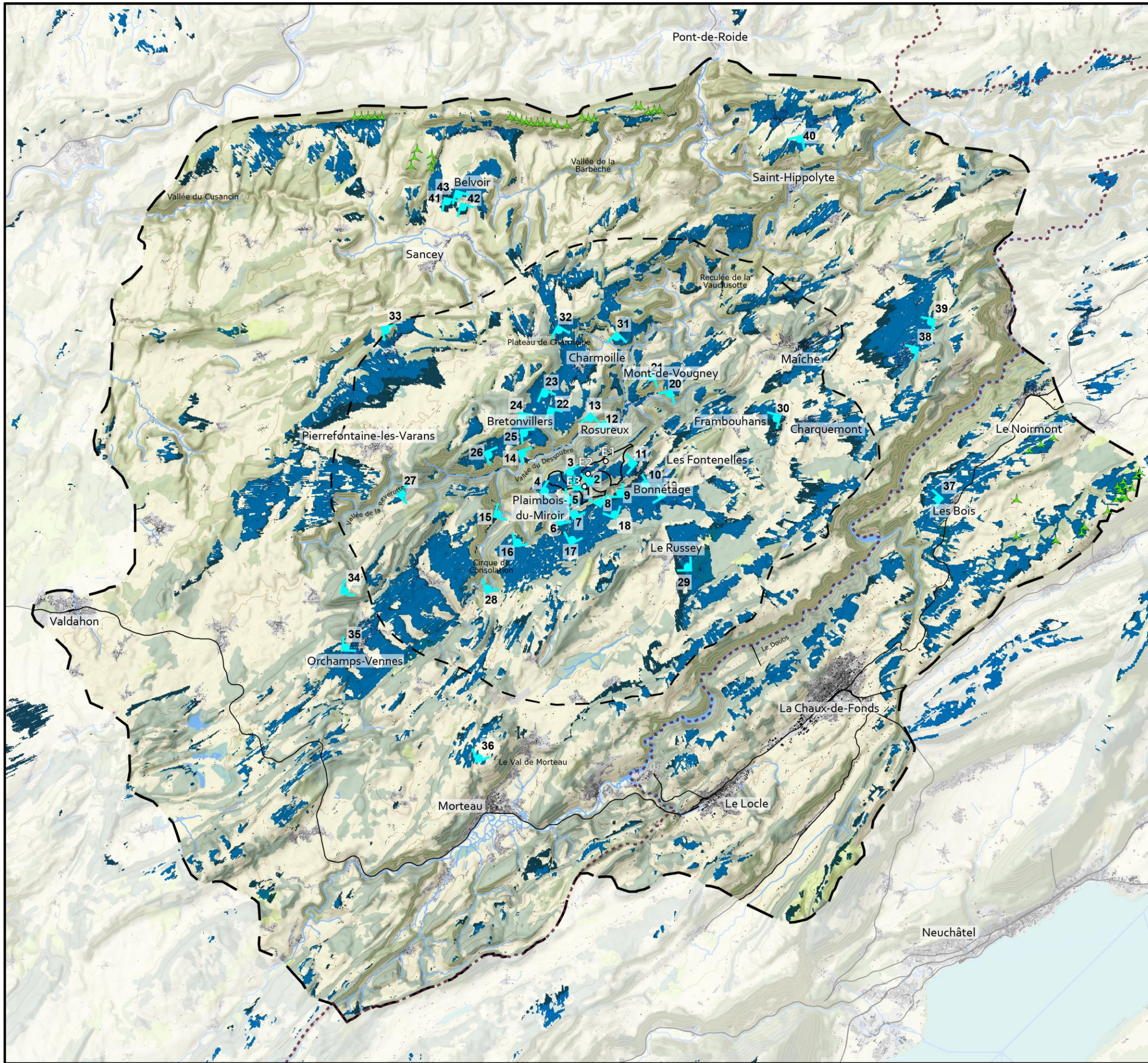
ZIV «nombre d'éoliennes» du projet du Crêt des Ours

-  ZIP
-  Aire d'étude rapprochée
-  Aire d'étude éloignée
-  Limite nationale
-  **XX** Photomontages présentés dans le carnet
-  Eoliennes du projet du Crêt des Ours
-  Eoliennes construites

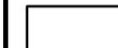

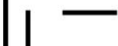




ZONE D'INFLUENCE VISUELLE en bout de pales
avec prise en compte de la topographie et de la végétation

-  1 éolienne
-  2 éoliennes
-  3 éoliennes





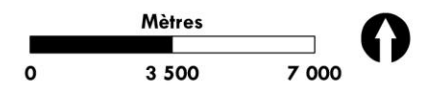


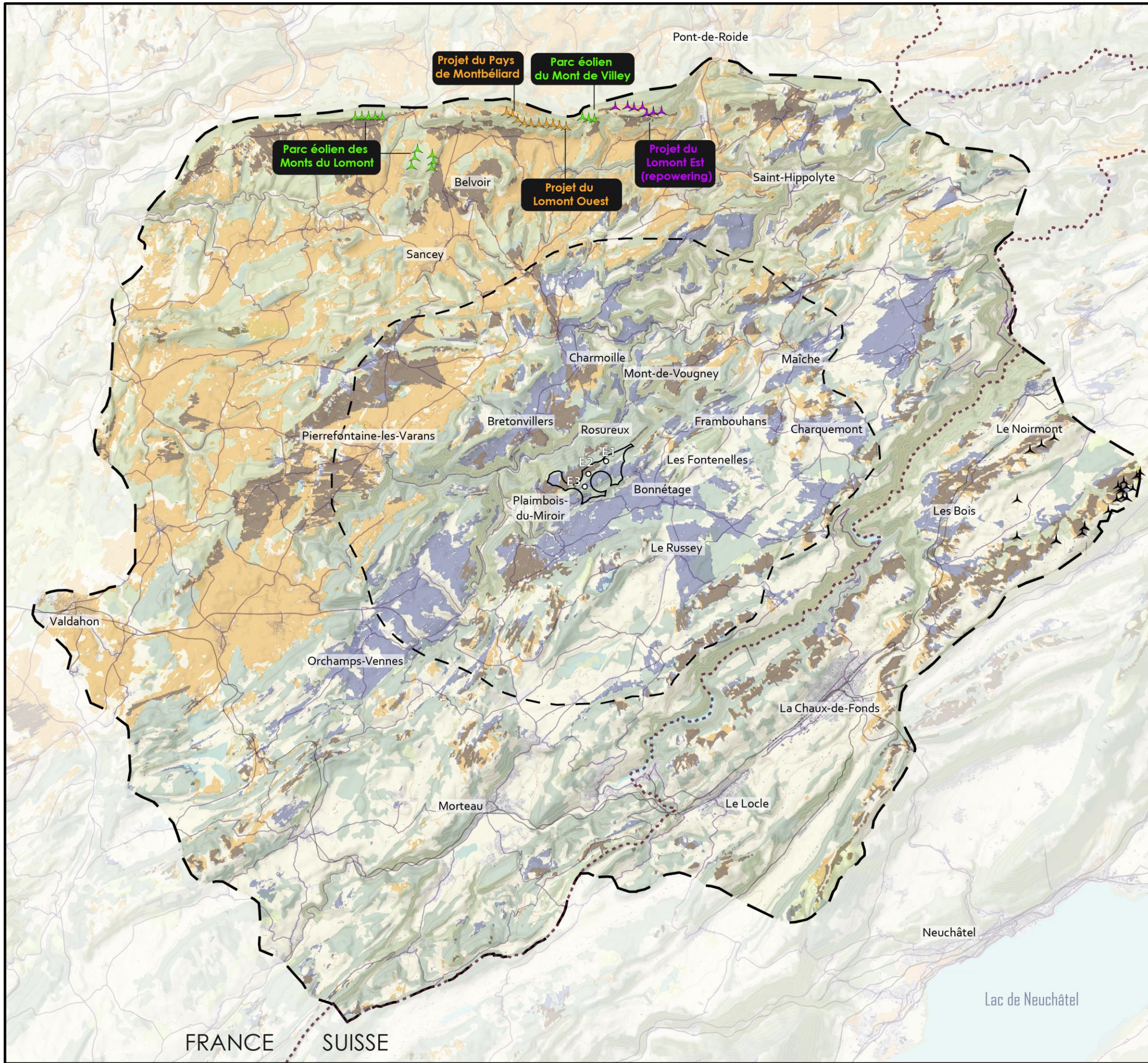
ZIV «hauteur» du projet du Crêt des Ours

-  ZIP
-  Aire d'étude rapprochée
-  Aire d'étude éloignée
-  Limite nationale
-  Photomontages présentés dans le carnet
-  Eoliennes du projet du Crêt des Ours
-  Eoliennes construites

ZONE D'INFLUENCE VISUELLE
avec prise en compte de la topographie et de la végétation

-  Hauteur du moyen (125m)
-  Hauteur en bout de pales (200m)





Zone d'influence visuelle cumulée du projet du Crêt des Ours

- ZIP
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude éloignée
- Limite nationale

- XX Photomontages présentés dans le carnet concernant les incidences cumulées
- Eoliennes du projet du Crêt des Ours
- ▲ Parc construit
- ▲ Projet autorisé
- ▲ Projet en instruction

Contexte éolien des effets cumulés

ZONE D'INFLUENCE VISUELLE

- Visibilité sur le contexte éolien uniquement
- Visibilité sur le projet du Crêt des Ours uniquement
- Visibilité cumulée du contexte éolien et du projet du Crêt des Ours

Mètres

0
3 500
7 000

↑

Eco-Stratégie © - JP - CP - 26/02/2024

Sources : Eco-Stratégie, IGN, CLC 2018, IdeoBFC

DREAL BFC, Atlas des Patrimoines, PBC

PRISE DE VUE N° 34 Date de la prise de vue : 01/06/2021 18:56

Lieu de la prise de vue : Table d'orientation Roche Barchey

Coordonnées géographiques du point de vue :
Lambert 93 : X : 966301,24 ; Y : 6678333,15

Eolienne la plus proche : E3 à 12,72 km
Altitude du lieu de la prise de vue : 957,7m NGF

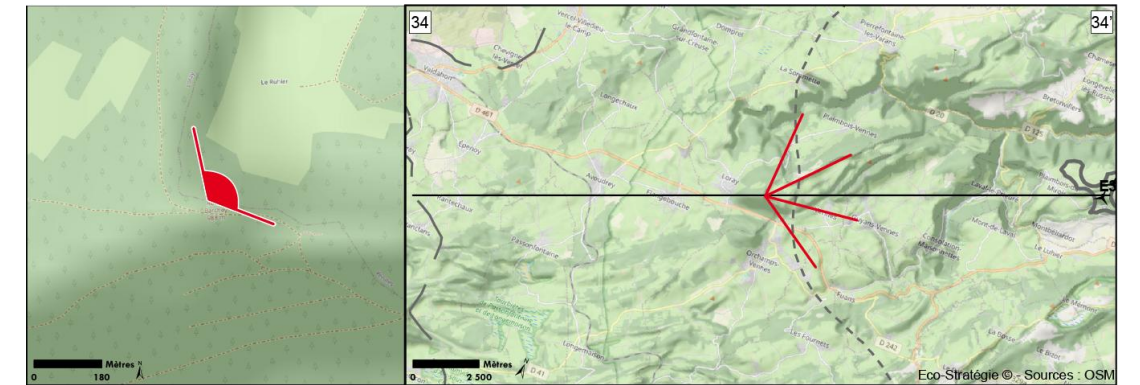
Angle de vue : 120°
Azimut : 37°

Caractéristique de l'appareil photo : NIKON D3500
ISO : ISO-140
Vitesse : 1/250
Ouverture du diaphragme : F/8

Projet :
Hauteur des éoliennes : 200 m en bout de pales

Localisation :

Carte de localisation de la prise de vue (à gauche) et de la coupe topographique (à droite)



Commentaire incidences :

Au sein de ce panorama dégagé, sont visibles : les trois éoliennes du projet du Crêt des Ours (rotor compris), cinq éoliennes (sur 10) du parc des Monts du Lomont, les cinq éoliennes (du repowering) de Montbéliard, les cinq éoliennes (du repowering) du Lomont Ouest, six éoliennes (du repowering) du Lomont Est (et trois des éoliennes existantes) et les trois éoliennes du parc du Mont de Villey. Situées sur la ligne d'horizon, à plus de 12 km de l'observateur et sans aucun chevauchement, les éoliennes du projet du Crêt des Ours sont bien présentes au sein du panorama malgré leur éloignement. Bien que ce nouveau parc ne soit pas en continuité des parcs du contexte éolien, la création de ces trois éoliennes vient ajouter un parc éolien sur cette ligne d'horizon qui abrite déjà 18 éoliennes visibles. Les incidences cumulées du projet du Crêt des Ours vis-à-vis du contexte éolien sont faibles.

Concernant les incidences du projet du Crêt des Ours, des covisibilités directes sont présentes entre les 3 éoliennes du projet du Crêt des Ours et les villes et hameaux de : Plaimbois-du-Miroir, Grand Chau. Des covisibilités indirectes sont également présentes avec Guyans-Vennes. De plus, les 3 éoliennes contrairement aux autres éoliennes du contexte éolien se détachent de la ligne d'horizon les rendant davantage visibles. Les incidences du projet du Crêt des Ours vis-à-vis de ce point de vue sont, elles jugées faibles.

État initial 120° :



Frise de visibilité du projet du Crêt des Ours et du contexte éolien :

Parc des Monts du Lomont (2.4 %)

Parc du Mont de Villey (1.3 %)

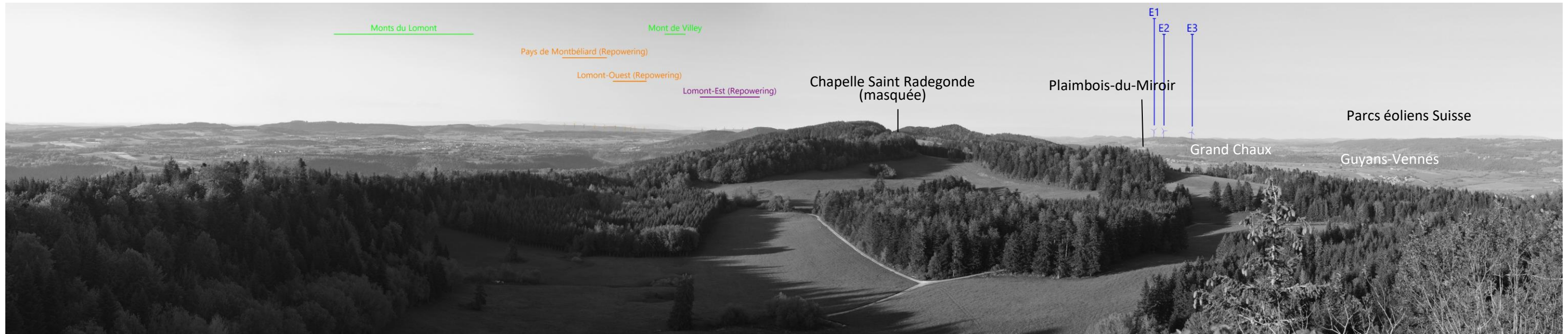
Projet du Lomont Est (3.9 %)

Crêt des Ours (2.8 %)

Projet de Montbéliard (2.9 %)

Projet du Lomont Ouest (2.1 %)

Vue schématique 120° :

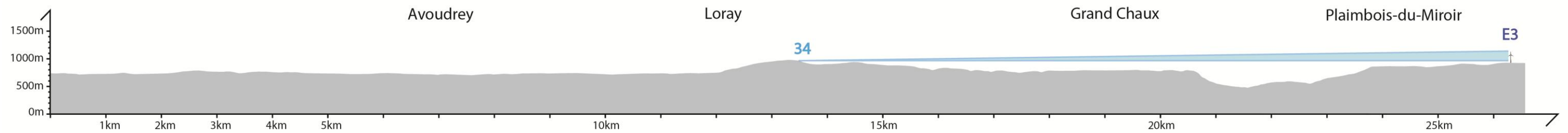


Vue projetée 120° :



----- Découpage du triptyque à 3 x 40°

Coupe topographique :



Photomontage 3x40° La distance orthoscopique est d'environ 60 cm







PRISE DE VUE N° 36 Date de la prise de vue : 01/06/2021 16:32

Lieu de la prise de vue : Les Fins, sur la route en direction du Mont Vouillot

Coordonnées géographiques du point de vue :
Lambert 93 : X : 972777,19 ; Y : 6670209,74

Eolienne la plus proche : E3 à 14,23 km
Altitude du lieu de la prise de vue : 1102,7m NGF

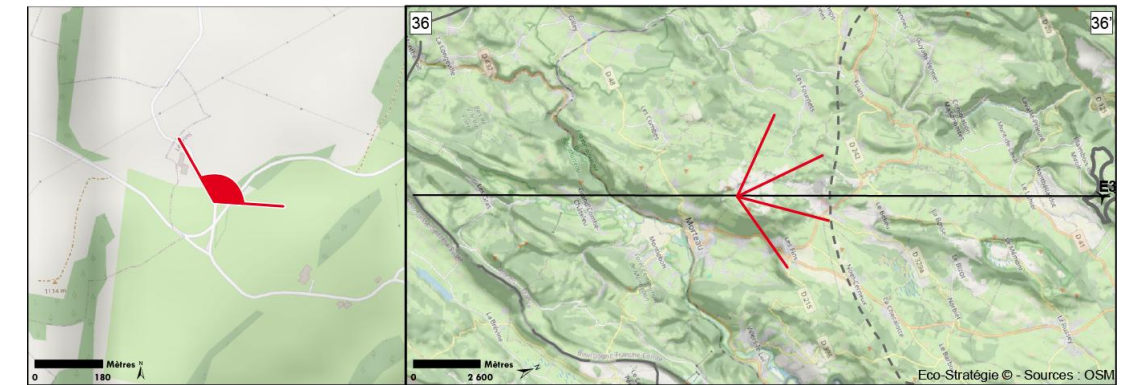
Angle de vue : 120°
Azimut : 5°

Caractéristique de l'appareil photo : NIKON D3500
ISO : ISO-100
Vitesse : 1/320
Ouverture du diaphragme : F/9

Projet :
Hauteur des éoliennes : 200 m en bout de pales

Localisation :

Carte de localisation de la prise de vue (à gauche) et de la coupe topographique (à droite)



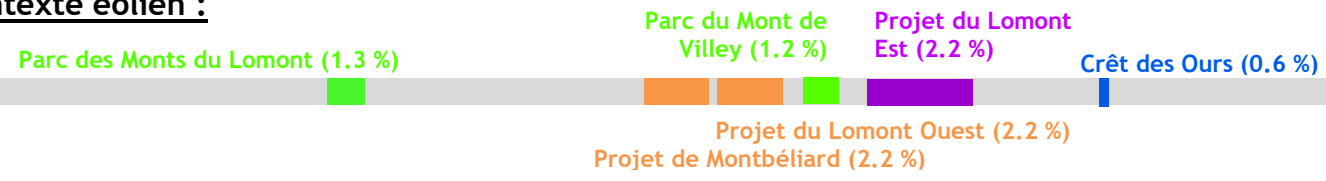
Commentaire incidences :

Depuis cet axe, sont visibles : trois éoliennes (sur 11) du parc des Monts du Lomont, les cinq éoliennes (du repowering) du Pays Montbéliard, les cinq éoliennes (du repowering) du Lomont Ouest, les trois éoliennes du Mont de Villey et les sept éoliennes du Lomont Est (repowering). Les trois éoliennes du projet du Crêt des Ours sont très éloignées (plus de 14 km), la végétation présente masque la majeure partie des éoliennes. On ne distingue par intermittences que le bout des pales de deux éoliennes. Les incidences du projet du Crêt des Ours sont donc jugées nulles vis-à-vis de ce point de vue. Les incidences cumulées sont également jugées nulles.

État initial 120° :



Frise de visibilité du projet du Crêt des Ours et du contexte éolien :



Vue schématique 120° :

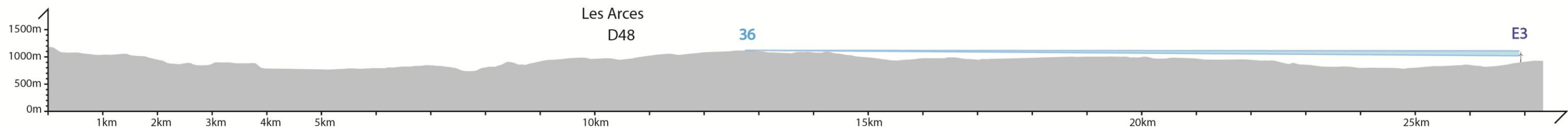


Vue projetée 120° :



----- Découpage du triptyque à 3 x 40°

Coupe topographique :



Photomontage 3x40° La distance orthoscopique est d'environ 60 cm







PRISE DE VUE N° 39 Date de la prise de vue : 01/06/2021 07:40

Lieu de la prise de vue : Table d'orientation Belfays

Coordonnées géographiques du point de vue :
Lambert 93 : X : 994719,69 ; Y : 6691353,18

Eolienne la plus proche : E1 à 17,14 km

Altitude du lieu de la prise de vue : 899,2m NGF

Angle de vue : 120°

Azimut : 279°

Caractéristique de l'appareil photo : NIKON D3500

ISO : ISO-100

Vitesse : 1/250

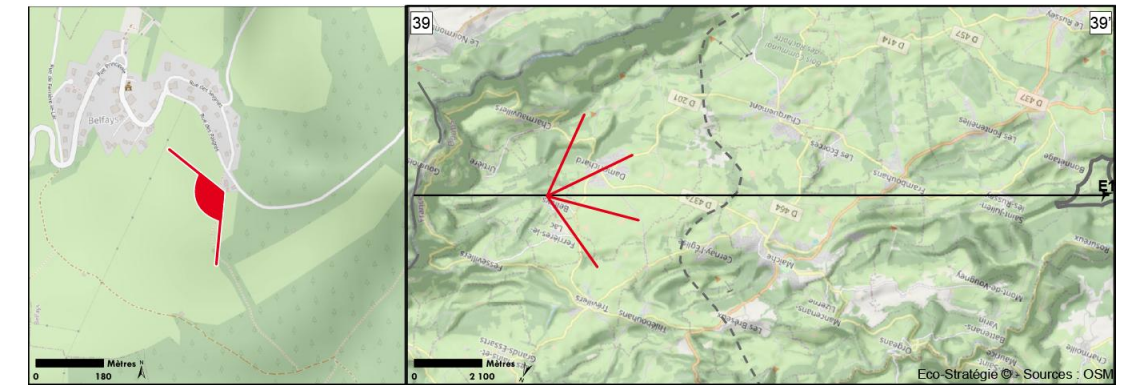
Ouverture du diaphragme : F/8

Projet :

Hauteur des éoliennes : 200 m en bout de pales

Localisation :

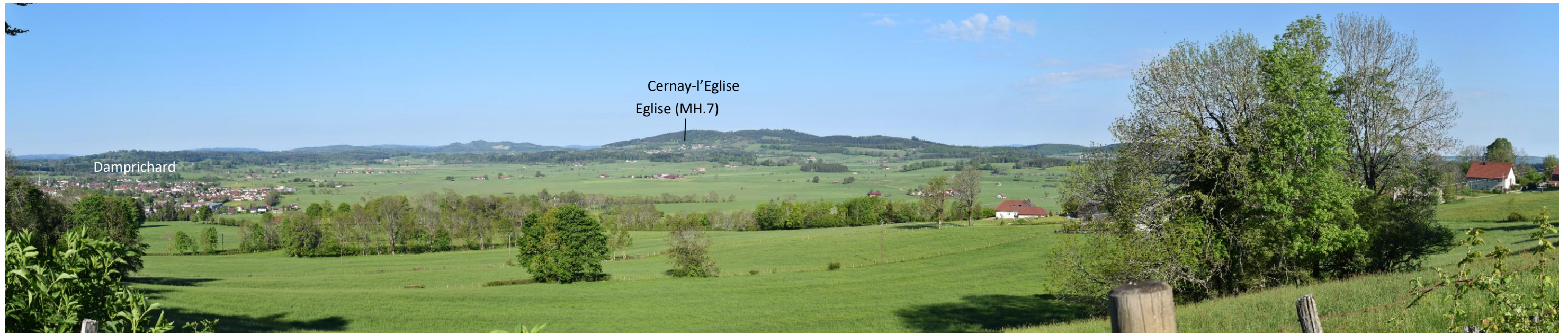
Carte de localisation de la prise de vue (à gauche) et de la coupe topographique (à droite)



Commentaire incidences :

Depuis ce point de vue situé à Belfays, on aperçoit très légèrement et derrière des boisements, les trois éoliennes du parc du Mont de Villey, les cinq éoliennes (du repowering) de Montbéliard et les cinq éoliennes (du repowering) du Lomont Ouest. Notons que le parc existant du Lomont Est, et son projet de renouvellement sont également visibles à droite du panorama. Les trois éoliennes du projet du Crêt des Ours, sont visibles bien que situées dans un horizon très éloigné de l'observateur (17,14 km). Seul le rotor de l'éolienne E1 est visible, tandis que les bouts des pales des éoliennes E2 et E3 se distinguent au-dessus de la végétation. Celles-ci entretiennent une covisibilité indirecte avec Damprichard et Cernay-l'Eglise y compris avec son église (MH.7). Malgré ces visibilité et covisibilités les incidences et incidences cumulées sont faibles compte tenu de l'éloignement du projet et de la très faible visibilité des autres parcs.

État initial 120° :



Frise de visibilité du projet du Crêt des Ours et du contexte éolien :

Crêt des Ours (2.2 %)

Parc des Monts du Lomont (0.6 %)

Parc du Mont de Villey (0.8 %)

Projet du Lomont Est (3.6 %)

Projet du Lomont Ouest (1.4 %)

Projet de Montbéliard (0.6 %)

Vue schématique 120° :

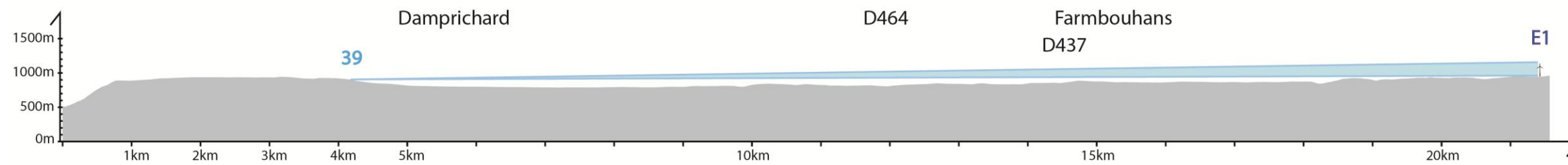


Vue projetée 120° :



----- Découpage du triptyque à 3 x 40°

Coupe topographique :



Photomontage 3x40° La distance orthoscopique est d'environ 60 cm





